

GRAND PRIX DU GOLF DE CHAILLY

Inclus le CHAMPIONNAT RÉGIONAL MINIMES BFC

13 et 14 JUIN 2026

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les titulaires d'une licence FFGOLF active doivent à la date de clôture des inscriptions de l'épreuve :

- Répondre aux conditions précisées dans le règlement particulier de chaque épreuve.
- S'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 40€ pour l'année en cours
- Être à jour de ses droits d'engagement à toutes les épreuves fédérales antérieures
- Disposer d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé

La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve

Les titulaires d'une licence dans une fédération étrangère reconnue doivent :

- Être à jour de ses droits d'engagement à toutes les épreuves fédérales antérieures
- Répondre aux conditions précisées dans le règlement particulier de chaque épreuve.

Epreuve non-fumeur : § 1.2.5 Vadémécum FFG . Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect

FORME DE JEU

- **Simple Stroke-Play** sur 36 trous. 18 trous par jour.
 - ✓ **1 Série Messieurs** : index ≤ 11,4 Départs Blancs
 - ✓ **1 Série Dames** : index ≤ 14,4 Départs Bleus

Le nombre de participants est limité à 144 incluant Dames, Pros & Wild Cards

PRIORITES D'INSCRIPTION

1. Les joueurs/joueuses inscrits avec une licence étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WAGR pour les Dames

2. Le classement au Mérite National Amateur

3. L'Index

4. La date d'arrivée de l'inscription

DROIT D'ENGAGEMENT: § 1.4.2 Vadémécum FFG

Limitation du Champ : Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix fédéraux. L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le jeudi 28 Mai 2026.

CLASSEMENT :

Classement brut et par sexe exclusivement. Si une série PRO existe, elle fera l'objet d'un classement spécifique. En cas d'égalité pour la première place, d'une catégorie, à la fin de l'épreuve les joueurs, joueuses concernés doivent partir en play-off trou par trou (Voir § 1.4.4 Vadémécum FFG)

Départs : Les départs se feront par blocs (bloc 2 puis Bloc 1 suivi des blocs 3 et 4). Les horaires de départ doivent être publiés au plus tôt 48H00 avant le début de l'épreuve et au plus tard à midi la veille du premier tour

JEU LENT : La procédure d'encadrement de la cadence de jeu s'applique (Voir § 1.2.13 Règles locales permanentes des Epreuves Fédérales -8 Cadence de jeu)

ENGAGEMENTS

Par écrit **avant le jeudi 28 Mai 2026 à minuit** au :

Golf de Chailly All. du Château, 21320 Chailly-sur-Armançon ou golf@chailly.com .

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, index et n° de licence, obligatoirement accompagné du droit d'engagement.

Les droits d'engagements sont de :

- Adultes	90€
- Jeunes de 24 ans et moins (nés entre 2002 et 2007)	65€
- Jeunes de 18 ans et moins (nés en 2008 et après)	50€
- Joueurs Membres du Club	45€
- Jeunes de 24 ans et moins Membres du Club	32€
- Jeunes de 18 ans et moins Membres du Club	25€

La journée d'entraînement est prévue le Vendredi 12 JUIN 2026 sur réservation des départs au golf.

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'au jeudi 28 Mai 2026. Les droits d'engagement seront remboursés uniquement aux joueurs non retenus ou qui se désisteraient avant le jeudi 28 Mai. Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation à n'importe quel tour, peut se voir refuser l'accès aux épreuves ultérieures.

La liste des joueurs retenus sera publiée le dimanche 31 mai 2026.

La liste des départs sera publiée le jeudi 11 juin 2026 à 14h.

REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés. Pour le championnat régional Minimes, à l'issue du dernier tour, le vainqueur (garçon et fille) se verra attribuer le titre de Champion de Ligue 2026. Les trois premières filles et les trois Premiers garçons seront récompensés.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus. Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.